



Révocation de la demande de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou du Bon canadien pour l'épargne-invalidité

Je souhaite révoquer la demande de versements relatifs

à la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité

au Bon canadien pour l'épargne-invalidité

Protégé « B » lorsque rempli - Fichier de renseignements personnels EDSC PPU 038

Instructions:

1. Cochez tous les incitatifs que vous souhaitez révoquer au haut du formulaire
2. Lisez le document attentivement et n'hésitez pas à poser toute question à l'Entreprise Fiduciaire.
3. **Ce formulaire n'est valide que s'il est rempli, signé, daté et remis à l'Entreprise Fiduciaire. Ne l'envoyez pas directement à EDSC.**
4. Écrivez lisiblement. Conservez une copie pour vos dossiers.

Titulaire du régime 1

Prénom (ou nom de l'organisme et nom de représentant) Nom de famille Numéro de téléphone

Adresse Code postal

Titulaire du régime 2

(À remplir, le cas échéant. Joindre des feuilles additionnelles s'il y a un troisième Titulaire.)

Prénom Nom de famille Numéro de téléphone

Adresse Code postal

Bénéficiaire

Prénom Nom de famille Numéro d'assurance sociale

Émetteur

(À remplir par l'entreprise fiduciaire)

Nom Numéro de téléphone

Adresse Code postal

Numéro de contrat REEI

Explication des mots-clés*

Titulaire - Personne, organisme, ministère ou établissement qui ouvre le REEI, désigne le Bénéficiaire et verse des fonds (cotisations) dans le REEI au nom du Bénéficiaire.

Bénéficiaire - Personne qui recevra les sommes d'argent pour assurer sa sécurité financière à long terme.

Entreprise Fiduciaire (ou Émetteur) - Entité autorisée à offrir le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) au public, qui ouvre le REEI pour le Titulaire et qui investit, administre et distribue les fonds du REEI au nom du Bénéficiaire.

* NOTA : Ces explications sont données à titre d'information seulement. En cas de contradiction, les définitions prévues dans la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité* et la *Loi de l'impôt sur le revenu* ont préséance.

Protection de vos renseignements personnels

Emploi et Développement social Canada protège la confidentialité de vos renseignements personnels. Nous ne pouvons pas divulguer vos renseignements personnels à une tierce partie sans votre consentement écrit, sauf là où la loi le permet. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous (ou votre représentant autorisé) avez le droit de consulter les renseignements personnels que le gouvernement détient à votre sujet et de les faire modifier.

Les renseignements, personnels et autres, inscrits dans le présent formulaire seront conservés dans le Fichier de renseignements personnels « EDSC PPU 038 » de Emploi et Développement social Canada. *Info Source* explique comment obtenir une copie de vos renseignements personnels. Vous pouvez obtenir une copie papier d'*Info Source* dans les Centres Service Canada ou en composant le 1 800 O_Canada (1_800_622_6232). Vous pouvez aussi consulter infosource.gc.ca

Pour plus de renseignements au sujet du Programme canadien pour l'épargne-invalidité :

Téléphone : 1 800 O-Canada (1-800-622-6232)
1-800-926-9105 (ATS)
Courriel : rdsp-reei@esdc-edsc.gc.ca
Internet : epargneinvalidite.gc.ca

This form is available in English
Ce formulaire est disponible en média substitut



Révocation de la demande de versement de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou du Bon canadien pour l'épargne-invalidité (suite)

Conditions

1. Seul le Titulaire d'un Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) peut autoriser la révocation d'une demande de versement de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou Bon canadien pour l'épargne-invalidité dans un REEI.
2. La révocation de la demande de versement de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité mettra fin au versement de ladite subvention sur les cotisations versées au REEI à partir de la date à laquelle la révocation a été signée. La révocation de la demande de versement du Bon canadien pour l'épargne-invalidité entraînera l'interruption du versement dudit bon dans au REEI à partir de la date à laquelle la révocation a été signée.
3. Dans le cas où le Titulaire souhaiterait recevoir de nouveau de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou du Bon canadien pour l'épargne-invalidité dans un REEI, il doit remplir, signer et présenter un nouveau formulaire de << Demande de Subvention canadienne pour l'épargne -invalidité et/ou de Bon canadien pour l'épargne-invalidité >>, disponible à l'établissement de 'Entreprise Fiduciaire.

Communication de vos renseignements personnels

Je reconnais que :

1. Le gouvernement du Canada est autorisé à recueillir, à utiliser et à partager les renseignements personnels, ainsi que tout autre renseignement inscrit dans ce formulaire, aux fins décrites ci-dessous, conformément à la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité*, à la *Loi sur le ministère du Développement social*, et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Lorsque ces renseignements sont sous la responsabilité de Emploi et Développement social Canada, ils sont traités conformément à toutes les lois applicables, y compris la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur le ministère du Développement social*. Lorsque ces renseignements sont sous la responsabilité de l'Agence du revenu du Canada, ils sont traités conformément à toutes les lois applicables, y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
2. Les renseignements inscrits sur ce formulaire et les renseignements concernant le REEI peuvent être utilisés par, et partagés entre, Emploi et Développement social Canada, l'Agence du revenu du Canada et l'Émetteur aux fins de l'administration (notamment l'analyse des politiques, la recherche et l'évaluation) de la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Déclaration et consentement du Titulaire du régime

Je confirme être le Titulaire du Régime enregistré d'épargne-invalidité.

J'autorise l'Émetteur à révoquer la demande de versement des incitatifs indiqués sur la page précédente à l'égard du Bénéficiaire.

Je confirme avoir lu et compris le présent document. Je comprends que la *Loi sur la protection des renseignements personnels* me donne (ou à mon représentant autorisé) le droit de consulter et de faire corriger les renseignements personnels que le gouvernement détient à mon sujet.

Titulaire du régime

- Oui Je consens à ce que mes renseignements personnels soient utilisés et communiqués dans les circonstances et aux fins susmentionnées.
- Non

Titulaire du régime 2 (le cas échéant)

- Oui Je consens à ce que mes renseignements personnels soient utilisés et communiqués dans les circonstances et aux fins susmentionnées.
- Non

Je reconnais que je ne suis pas tenu de fournir ces renseignements ni de donner mon consentement. Toutefois, sans mon consentement, Emploi et Développement social Canada ne pourra pas révoquer ma demande de versement de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou du Bon canadien pour l'épargne-invalidité à l'Émetteur à l'égard du Bénéficiaire du REEI.

NOTA: : Dans le cas d'un troisième Titulaire, veuillez joindre une déclaration attestant que le troisième Titulaire comprend les énoncés ci-dessus et donne son consentement.

Signature du Titulaire du régime

Date (JJ/MM/AAAA)

Signature du Titulaire du régime 2 (le cas échéant)

Date (JJ/MM/AAAA)

This form is available in English
Ce formulaire est disponible en média substitut

Page 2 de 2